

# Etude de faisabilité pour l'amélioration de la continuité écologique sur 7 ouvrages de la rivière "Le Langonand"

- Type : Projet et réglementaire
- Maître d'ouvrage : Saint Etienne Métropole
- Groupement : VDI – HTV - Riparia
- Montant de l'étude : 17 550 €HT dont 6 750 €HT part Riparia

## Présentation de l'opération

Le Langonand, affluent du Janon sur le bassin versant du Gier, est un cours d'eau classé "réservoir biologique" dans le SDAGE. Bien que n'étant pas soumis à obligation réglementaire de traiter les obstacles existant (classé en Liste 1 et non pas en Liste 2), le contrat de Rivière prévoit le rétablissement de la continuité écologique en raison des potentialités d'accueil qu'offre ce petit cours d'eau barré dans son cours aval à la circulation piscicole. L'espèce cible est la truite.



## Eléments de missions

- **Etat des lieux et diagnostic** : analyse de l'influence des ouvrages sur la morphologie, analyse structurale des ouvrages eux-mêmes et des ouvrages attenants, définitions des usages et des contraintes (réseaux, accès...)
- **Scénarios d'aménagement** : 2 à 3 scénarios sont proposés par ouvrage en fonction de la configuration et des contraintes spécifiques à chaque ouvrage. Le dérasement est systématiquement étudié. Le dimensionnement des ouvrages de franchissement est réalisé par HTV.
- **Rédaction du dossier de consultation des entreprises (VDI) et des dossiers réglementaires (Riparia)** : en concertation avec la DDT, rédaction des dossiers déclaratifs loi sur l'eau ou des portées à connaissance.

